

Ceinture romarimontaine

LE SYNDICAT

Le chalet des délices est ouvert pour l'été



Fruits frais, gelées, confitures, vinaigres, savons, herbes sauvages ou bien petits crus, le panel proposé par l'association est large.

Comme chaque année, le petit chalet a retrouvé sa place sur la commune, sur le parking récemment aménagé au centre-bourg, et propose en priorité des petits fruits locaux.

Sous l'étiquette Bleu Vert Vosges, une marque collective portée par le conseil général des Vosges, ce point de vente rassemble de petits producteurs locaux de fruit.

Son objectif. – Faire valoir le travail des entreprises qui cultivent et transforment les fruits et les plantes issues des cueillettes sauvages et des cultures présentes sur l'ensemble du massif des Vosges.

« La marque Bleu Vert Vosges a pour but de mobiliser les entreprises agricoles autour d'une communication en réseau pour soutenir les activités de production de plantes et de fruits en zone de montagne, les faire mieux connaître des clients et des prescripteurs, les développer et cela dans le cadre essentiel de valeurs, d'une éthique parfaite, de haute qualité d'authenticité, de respect envers la terre nature, les saisons et les clients », présentent les producteurs qui tiennent une permanence chacun leur tour au chalet. Cette semaine c'est Odile Scherlen qui est de permanence pour accueillir le client. La productrice cueille des bleuets, des framboises, des groseilles, des mûres et les vend frais ou les transforme.

Ensemble c'est toujours mieux. – « Nous rassemblons et vendons chacun les produits de tous dans ce point de vente valoriser nos produits, et adhérer à l'association permet de fédérer les producteurs de plantes et de fruits du massif des Vosges. C'est également un moyen efficace pour communiquer et intégrer des nouveaux producteurs désireux de s'investir dans le développement de productions spécialisées », précise la productrice picosée.

Bluet ou myrtille arbustive. – Le bluet est une myrtille originaire d'Amérique du Nord. La plante a une croissance assez rapide et peut atteindre facilement les 2 m de haut. Les fruits doux et aromatiques apparaissent au bout de deux à trois ans sur les rameaux de deux ans.

■ Le chalet est ouvert tous les jours de l'été des 15 h.

RAON-AUX-BOIS

Vide-greniers

L'association Sports Culture Loisirs (ASCL) organise son traditionnel vide-greniers **dimanche 31 août** de 6 h à 18 h, place du Bexy. Tarifs : 5 € les trois premiers mètres et 1,50 € par mètre supplémentaire.

Renseignements et inscriptions au 03 29 62 07 22.

SAINT-NABORD

La journée

Correspondance locale : Dominique BERGER, tél. 06 82 70 48 14, courriel : dber@wanadoo.fr et Claude VALOFF, tél. 03 29 62 20 20.
Mairie : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Entretien avec Daniel Sacquard, maire : sur rendez-vous.
Parc du presbytère : ouvert au public de 8 h à 17 h.
Déchetterie intercommunale : de 14 h à 19 h.
ADMR, service à la personne : tél. 03 29 33 27 20.
Service des eaux : tél. 06 87 75 33 99.

Visite de la Maison de Patrimoine

Aujourd'hui, de 14 h à 18 h, l'association « Histoire et Patrimoine » ouvre les portes de la maison du patrimoine, sise au 6, rue du Centre, à Saint-Nabord. Visite guidée gratuite.

Concours de pétanque avec l'ASSN

L'association sportive de Saint-Nabord (ASSN) organise un concours de pétanque en doublettes, **samedi 26 juillet** à partir de 13 h 30, sur l'aire de jeux de Fallières. Tarif : 10 € la paire. Renseignements et inscriptions au 06 06 57 06 36.

Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués que dans les limites fixées ci-après : jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Recherche de bénévoles pour le trail

Le futur « ultra-trail 88 » aura lieu les **13 et 14 septembre**. Les organisateurs invitent toutes les personnes qui voudraient donner de leur temps comme bénévoles à s'inscrire à l'adresse : benevoles@infemaitrail.com. Une réunion de tous les participants à cette grande manifestation est prévue **vendredi 29 août** à 20 h, au centre socioculturel. Pour tous renseignements, se connecter sur www.infemaitrail.com

ST-ETIENNE-LÈS-REMIREMONT

La journée

Correspondante : Stéphanie THIRIAT, tél. 03 29 23 36 80
courriel : stephanie.thiriat@orange.fr
Mairie : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, tél. 03 29 26 18 00.
Centre de loisirs : de 7 h 45 à 18 h.

Permanences en mairie

- Sur rendez-vous, de 9 h à 12 h, Michel Demange, maire.
- Sur rendez-vous, de 9 h à 11 h, Danièle Faivre, adjointe CCAS, affaires scolaires et périscolaires.
- Sur rendez-vous, de 9 h à 11 h, Christiane Thiriat, adjointe communication.

Vosges
Matin

jeudi 22 juillet 2014

Accordéoniste par passion

SAINT-ETIENNE-LES-REMIREMONT. – L'artiste accordéoniste Michel Lacuyer était samedi sur les ondes de Radio Gué Mozot, où il était reçu par Cyrill Renaud. Animateur de repas, thés et godiers dansants, le musicien qui est né le 15 mars 1968 à Abbeville dans la Somme, a débuté l'accordéon dès l'âge de 10 ans.

Comme tous les grands accordéonistes, la passion pour cet instrument ne l'a plus quitté. Le jeune garçon a été conquis très tôt par un groupe venu en concert dans son village, et qui lui a donné envie de prendre son premier cours de solfège. Dès 16 ans, il a commencé à animer seul les repas dansants. Il a ensuite passé concours sans concours, participé à diverses finales à Paris, Rotterdam, Baden/Baden, Bruxelles,

Vichy, Montreux, etc. Michel Lacuyer a monté son premier orchestre avec 4-5 musiciens. En 1991, il a sorti son premier disque 45 tours et participé à sa première télévision. « C'était sur France 2 et l'émission s'appelait La Chance aux Chansons, elle était animée par Pascal Sevran », souligne l'artiste.

Dans le cadre de cette émission, dans laquelle il s'est produit plusieurs fois, il a eu le plaisir de jouer aux côtés de grands noms de l'accordéon, tel « Aimable ». En 1997 et 1998, il animait régulièrement des émissions de télévision, et a sorti plusieurs cassettes audio. Auteur/compositeur il continue aujourd'hui à se produire dans les émissions télévisées, à composer ses propres CD, et à animer les soirées pour le plus grand plaisir de tous ses fans.

Renseignements 03 22 31 41 00.



CLEURIE

Le comité des fêtes souffle ses 40 bougies

Le comité des fêtes a célébré ses quarante années d'existence en présence de plusieurs de ses anciens présidents, parmi lesquels le fondateur Jean-Pierre Carbon.

Pour son 40^e anniversaire, le comité des fêtes avait mis les petits plats dans les grands. Invité musical de la soirée, le Cor des Alpes venus de Crinmont a fait patienter les 200 convives attendus pour une soirée qui allait être longue en palabres.

Pour ce traditionnel courage, les membres du comité avaient invité les anciens présidents pour fêter dignement cet anniversaire. Le premier d'entre eux, le président fondateur, avait fait le déplacement. Parti vivre entre le Morbihan et la Bretagne

réce choucroute organisée en automne 1974. Nous étions à la colonie de Purifaing. Ce n'était pas la porte à côté. Au retour, il avait neigé et j'ai dû faire la brisée devant la porte. » Jean-Pierre Carbon a gardé des contacts avec Cleurie et certains de ses habitants, comme Danièle Robert, secrétaire au comité. Au moment des discours, l'actuel président, Gérard Boitout, a rendu un hommage aux anciens présidents : Madeleine Claudel, Michel Ragot, Danièle Claude, aujourd'hui décédées, François Balland, Jean-Luc

Marcot, Michel Thouvenin qui a assuré un intérim en 1992, Christophe Mathiot et Patrick Py qui eux étaient là pour « souffler les bougies ». Sur la liste (longue) des différentes manifestations, le ramassage des vieux papiers pour la coopérative scolaire, le Noël des anciens, en 1977 la création d'un groupe folklorique, de nombreux voyages, une soirée autour d'un repas « terroir », aux produits locaux.

Le maire Patrick Lagarde a lui aussi tenu à remercier les présidents, sans oublier les membres actifs : « Vous êtes une excellente équipe qui se dévoue et qui donne de la vie dans nos communes rurales. »



Jean-Pierre Carbon a été le président fondateur du comité.



D'anciens présidents s'étaient glissés parmi les convives lors de cette soirée anniversaire émaillée de nombreux souvenirs.



Gérard Boitout a retracé aux côtés du maire les 40 années d'existence du comité des fêtes.

Le tour d'horizon du jury des maisons fleuries

Jeudi, les membres du jury communal des maisons fleuries présidé, cette année, par Christiane Charrière, conseillère municipale déléguée à la culture, au patrimoine, à l'environnement et au cadre de vie, ont fait leur tournée estivale. Ils ont été accompagnés par le maire Daniel Sacquard, pour qui c'était aussi une première.

Ils ont ainsi sillonné la commune en passant par le Centre, Peuxy, Ranfaing, Fallières et les Breuchottes, parcourant près d'une centaine de kilomètres. L'impression générale laisse à penser que les maisons sont moins fleuries que les années précédentes : manque d'investissement pour les fleurs chez les particuliers, car le fleurissement est un budget à prendre en compte en cette période de crise ; manque de temps à consacrer à l'entretien des massifs fleuris ou météo capricieuse avec un printemps chaud et sec suivi par des

périodes fraîches et très humides... Ce sont peut-être quelques réponses à cette constatation.

Cela n'a pas empêché le jury d'apprécier les efforts réalisés et de noter au passage le fleurissement des maisons et jardins visibles de la rue, celui des balcons, fenêtres et terrasses des maisons particulières, mais aussi celui des bâtiments industriels, commerçants ou administratifs, des fermes et gîtes ruraux et en tenant compte des réalisations originales.

Après délibération, les membres du jury feront part de leurs préférences dans les semaines à venir.

Partis pour la journée, les membres du jury ont sillonné la commune pour dénicher les plus belles réalisations fleuries dans les diverses catégories.



VECOUX

La rue de Chaudefontaine en fête

Comme chaque année, les habitants du quartier de la rue de Chaudefontaine se sont retrouvés autour d'un barbecue gargantuesque.

Chacun avait amené salades, grillades à profusion et désaltérants avec modération bien entendu. Quand on ne fait que croquer occasionnellement ses voisins, cette rencontre annuelle est l'occasion de prendre de leurs nouvelles, de celles de leurs enfants, le tout dans une ambiance festive et conviviale.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Les riverains du quartier de la rue de Chaudefontaine se sont retrouvés comme chaque année autour de grillades.

